



Blanquer face aux défis du nouveau bac

Blanquer face aux défis du nouveau bac : Le ministre de l'Éducation nationale a lancé, lundi, des consultations en vue d'une réforme en profondeur du diplôme. Une tâche qui s'annonce ardue. « Simplifier » l'organisation du baccalauréat, « affirmer sa fonction d'accès à l'enseignement supérieur » et « restaurer sa crédibilité », voilà les principaux objectifs du chantier initié lundi par le ministre de l'Éducation nationale. Pour définir les contours de cette réforme en profondeur de l'examen qui clôture l'enseignement secondaire, des consultations « avec tous les acteurs de la communauté éducative » ont été lancées, a annoncé Jean-Michel Blanquer dans *Le Parisien*. La tâche sera ardue : les Français ont beau critiquer l'examen, souvent décrié pour sa perte de crédibilité (seulement 1 % d'une classe d'âge avait le diplôme en 1900, 20 % en 1970, 43 % en 1990 et près de 80 % en 2017), sa chronophagie (l'année scolaire des lycéens s'arrête début juin) et son coût élevé (estimé à entre 56 millions et 1,5 milliard d'euros par an, selon les frais comptabilisés), ils n'en restent pas moins très attachés au rituel du passage du bac. Et le ministre le sait bien : « les Français sont à juste titre d'assez fervents défenseurs de cet examen, mais on voit bien que le bac, tel qu'il existe aujourd'hui, est arrivé à la fin d'une époque et qu'il faut passer à autre chose », a-t-il déclaré au *Parisien*, souhaitant « en finir avec le bachotage » et « redonner du sens » à l'examen. La difficile réforme du bac La commission chargée de proposer en février les bases du « nouveau bac » aura donc pour défi de réussir là où tant d'autres ministres avant Blanquer se sont cassé le nez. Toutes les velléités de ces dernières années ont été abandonnées, à l'image de celle de François Fillon, en 2005, qui voulait limiter l'examen final à six épreuves (soit deux de plus que le projet d'aujourd'hui), une tentative stoppée par l'opposition massive des lycéens. Ou encore celle de Xavier Darcos, en 2007, qui voulait remplacer les filières générales par un tronc commun complété par des options : l'opinion publique a refusé tout net de considérer la disparition des sections S, ES et L. Le nouveau bac, promesse de campagne d'Emmanuel Macron, se devra d'être applicable pour la session de juin 2021, avec seulement quatre épreuves finales, le reste des notes étant obtenu par le contrôle continu « selon les modalités qui garantiront l'égalité des conditions de passation sur l'ensemble du territoire ». Une disposition qui suscite une vive inquiétude chez les syndicats lycéens et enseignants, qui craignent que le diplôme ne soit plus véritablement « national » puisqu'il aurait une valeur différente selon le lycée où on l'aurait obtenu. Le bac devra également se repositionner clairement par rapport à l'entrée dans l'enseignement supérieur : il donnera, certes, toujours accès à l'université, mais les élèves les moins aguerris devront suivre des parcours d'accompagnement pour prétendre à la filière de leur choix, selon les réformes d'APB annoncées récemment. Une inévitable réforme du lycée Qui dit « nouveau bac », dit « réforme du lycée » inévitable pour l'accompagner. Pierre Mathiot, qui pilotera la mission de réflexion, devra « identifier les conséquences que ce nouveau baccalauréat pourrait avoir sur l'organisation du lycée », précise bien la lettre que lui a adressée le ministre, et dont l'AEF a eu copie. La disparition des filières S, ES et L serait envisagée, même si c'est « une option parmi bien d'autres », a tenu à préciser Jean-Michel Blanquer. Mathiot devrait rencontrer plus de 60 acteurs du monde éducatif et compte se déplacer dans les académies, et même à l'étranger pour s'inspirer de ce qui s'y fait. Il risque de ne pas y voir beaucoup plus clair : il y a autant de formules de bac différentes que de pays ! Aux États-Unis, par exemple, pas d'épreuve finale : c'est le contrôle continu qui valide les années lycée. En Allemagne, les notes obtenues à l'examen final ne comptent que pour un tiers de la note finale de l'abitur, le reste étant de l'évaluation en contrôle continu. En Italie, l'oral est bien plus valorisé que dans l'examen français : la soutenance d'un mémoire rédigé pendant l'année de terminale compte pour 30% de la note finale. En Angleterre, les évaluations ne sont établies que par matières, et aucune moyenne entre elles n'est calculée. Au Danemark, les candidats peuvent passer le studentereksamen avec leurs cours, leur ordinateur, et peuvent même consulter Internet pendant certaines épreuves. En Chine, le très concurrentiel gaokao impose quatre épreuves de trois heures (chinois, anglais, maths et une matière au choix), reposant essentiellement sur des QCM ; en cas de triche à l'examen, le candidat encourt sept ans de prison. L'examen va toutefois être réformé, pour plus de souplesse. D'ici à ce que les Chinois s'inspirent de notre bac français...